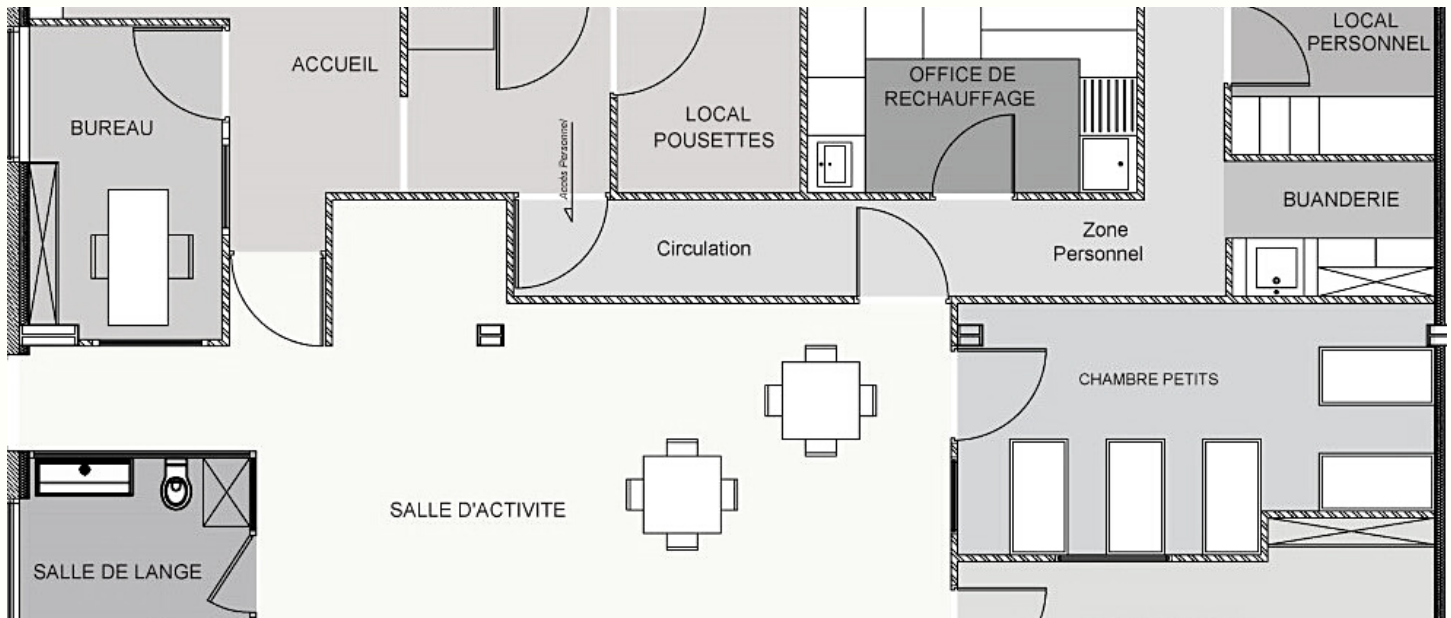


# AMENAGEMENT

## d'une crèche



L'aménagement d'une crèche est très important

Il doit permettre de garantir la **sécurité** et le **bien-être** des tout-petits, rassurer les parents mais également assurer un travail agréable pour les professionnels.

**Cette étape** est primordiale, notamment dans le choix du local mais aussi dans la réalisation de votre **business plan**. Le coût des travaux aura un impact non seulement sur votre budget mais aussi sur votre projet à court et à long terme.

N'oublions pas que l'aménagement de crèche est soumis à une réglementation très stricte. Cela passe par la prise en compte des **normes** liées à l'**accueil du jeune enfant** mais aussi à celles liées à l'**accessibilité des établissements recevant du public** (ERP).

Pour chaque création de structure petite enfance, la **protection maternelle et infantile** (PMI) doit donner son **accord pour l'ouverture** d'un tel établissement. Son rôle est de vérifier que votre local satisfera en tout point **les besoins des enfants** comme ceux **du personnel**.

Alors si vous aussi vous souhaitez **construire, rénover** ou **réhabiliter un local** pour en faire un lieu d'accueil de la petite enfance qui répondra à toutes les exigences, **vous pouvez faire appel à un professionnel tel qu'ELTO Consulting pour vous accompagner.**

### DES EXEMPLES DE QUESTIONS QUE VOUS DEVEZ-VOUS POSER :

**EST-CE QUE CE LOCAL EST DE PLAIN-PIED OU À ÉTAGE ?**

*L'étage est possible mais la réglementation et l'organisation journalière seront différentes.*

**EST-CE QUE JE PEUX Y AMÉNAGER UN EXTÉRIEUR ?**

*Un extérieur n'est pas obligatoire mais pour le bien-être des enfants et des professionnels, il est fortement conseillé.*

**EST-CE QUE LA SURFACE EST ASSEZ GRANDE POUR Y AMÉNAGER L'ENSEMBLE DES ESPACES (ACCUEIL, SOMMEIL, ACTIVITÉ ET TECHNIQUE) ?**

*Il est exigé un minimum 7m2 par enfant en zone d'accueil.*